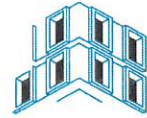




Département du Calvados
Mairie de TREVIÈRES
17 Place Charles Delangle
14710 TREVIÈRES


Petites villes
de demain



PATRIMOINE DE LA
RECONSTRUCTION
EN **NORMANDIE**

L'an deux mil vingt-trois, le 28 mars à vingt heures, s'est réuni le conseil municipal de Trévières légalement convoqué en séance publique au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Madame Mireille DUFOUR.

Étaient présents :

Mireille DUFOUR – Maire, Loïc PÉRIOT - 1^{er} adjoint, Françoise DUSSERT-SARTHE – 2^{ème} adjoint, Frédéric FOSSEY - 3^{ème} adjoint, Françoise LE MARQUAND, Valérie TANQUEREL, Gérald ROUSSEUW, Françoise LEBOULANGER, Laëtitia MOREAU, Patrick WATERS, Bruno LEFRANÇOIS, Delphine BOULOT

Étaient excusés : Laëtitia MOREAU (pouvoir donné à Patrick WATERS), Martial LEGROS

Le quorum étant atteint, l'assemblée désigne Françoise DUSSERT-SAR THE en tant que secrétaire de séance.

Ordre du jour :

1. Validation du procès-verbal de la séance du 28 février 2023
2. Budget commune (71100) :
 - a) Approbation du compte administratif 2022
 - b) Approbation du compte de gestion 2022
 - c) Affectation de résultat
3. Budget CCAS (71101) :
 - a) Approbation du compte administratif 2022
 - b) Approbation du compte de gestion 2022
 - c) Affectation de résultat
4. Budget camping (71103) :
 - a) Approbation du compte administratif 2022
 - b) Approbation du compte de gestion 2022
 - c) Affectation de résultat
5. Budget station-service (71104) :
 - a) Approbation du compte administratif 2022
 - b) Approbation du compte de gestion 2022
 - c) Affectation de résultat
6. Taux d'imposition 2023
7. Subventions aux associations
8. Subvention « Fête de la Bio »
9. Budget culture et événements 2023
10. Terrain du clos Fournier
11. Vente du Danu
12. Acquisition de terrain pour l'ilot de fraîcheur
13. Eglise : devis et demandes de subvention
14. Agence postale communale : devis
15. Audit énergétique du bâtiment de la Poste : devis et demande de subvention
16. Capture de pigeons : devis
17. Marquage des passages piétons : devis
18. Balayage de voirie : devis
19. Eco-pâturage : devis
20. Récupérateurs eaux de pluie : subvention et acceptation des devis
21. Remboursement de Madame BOULOT
22. Isigny Omaha Intercom : conventions de mise à disposition de moyens et de personnel
23. Compte rendu des commissions
24. Questions diverses

1. Validation du procès-verbal de la réunion du 28 février 2023

L'assemblée n'émet aucune remarque sur le procès-verbal de la réunion du 28 février 2023.

Le compte-rendu est donc validé à l'unanimité.

2. Budget commune (71100)

Approbation du compte administratif et du compte de gestion 2022 du budget COMMUNE.

Le Compte Administratif 2022 se résume ainsi :

COMPTE ADMINISTRATIF 2022	FONCTIONNEMENT		TOTAL	INVESTISSEMENT		TOTAL
	Dépenses	Recettes		Dépenses	Recettes	
	Déficits	Excédents		Déficits	Excédents	
Excédent ou déficit reporté		287 449,51 €	287 449,51 €	393 672,78 €		-393 672,78 €
Résultat exercice 2022	799 865,00 €	910 622,43 €	110 757,43 €	673 038,54 €	1 323 319,61 €	650 281,07 €
TOTAUX	799 865,00 €	1 198 071,94 €	398 206,94 €	1 066 711,32 €	1 323 319,61 €	256 608,29 €
Résultats de clôture						654 815,23 €
Restes à réaliser					72 500,00 €	72 500,00 €

Soit un résultat global de + 654 815,23 €

Après en avoir délibéré, le conseil municipal de Trévières, à l'unanimité décide :

Mireille DUFOUR	Loïc PERIOT	Françoise DUSSERT- SARTHE	Frédéric FOSSEY	Françoise LE MARQUAND
P X C A	P X C A	P X C A	P X C A	P X C A
Gérald ROUSSEUW	Valérie TANQUEREL	Françoise LEBOULANGER	Laëtitia MOREAU	Martial LEGROS
P X C A	P X C A	P X C A	P X C A	P C A
Patrick WATERS	Delphine BOULOT	Bruno LEFRANCOIS		
P X C A	P X C A	P X C A		

Approuve le compte administratif 2022 du budget de la commune

Le Receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2022, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qui lui ont été prescrites de passer dans ses écritures ;

le Compte de Gestion du Receveur laisse apparaître un excédent global de clôture de :

+ 654 815,23 €, identique à celui du Compte Administratif

Après en avoir délibéré, le conseil municipal de Trévières, à l'unanimité décide :

Mireille DUFOUR	Loïc PERIOT	Françoise DUSSERT- SARTHE	Frédéric FOSSEY	Françoise LE MARQUAND
P X C A	P X C A	P X C A	P X C A	P X C A
Gérald ROUSSEUW	Valérie TANQUEREL	Françoise LEBOULANGER	Laëtitia MOREAU	Martial LEGROS
P X C A	P X C A	P X C A	P X C A	P C A
Patrick WATERS	Delphine BOULOT	Bruno LEFRANCOIS		
P X C A	P X C A	P X C A		

Approuve le compte de gestion 2022 du budget de la commune

Affectation du résultat

Le conseil municipal, constatant que le Compte Administratif présente :

En section de fonctionnement

. un résultat de clôture de l'exercice 2021	287 449,51 €
. un résultat positif pour l'exercice 2022	110 757,43 €
. soit un résultat de clôture de l'exercice 2022	398 206,94 €

En section d'investissement

. un résultat de clôture de l'exercice 2021	- 393 672,78 €
. un résultat de l'exercice 2022	650 281,07 €
. soit un résultat de clôture de l'exercice 2022	256 608,29 €
Restes à réaliser	+ 72 500 €

Soit un besoin de financement de la section investissement 0,00 €

Décide d'affecter ce résultat comme suit :

En section d'investissement de l'exercice 2023

. Affectation en réserve (1068) 0,00 €

En section de fonctionnement de l'exercice 2023

. le solde au compte 002 (Résultat reporté) 398 206,94 €

Après en avoir délibéré, le conseil municipal de Trévières, à l'unanimité décide :

Mireille DUFOUR	Loïc PERIOT	Françoise DUSSERT- SARTHE	Frédéric FOSSEY	Françoise LE MARQUAND
P X C A	P X C A	P X C A	P X C A	P X C A
Gérald ROUSSEUW	Valérie TANQUEREL	Françoise LEBOULANGER	Laëtitia MOREAU	Martial LEGROS
P X C A	P X C A	P X C A	P X C A	P C A
Patrick WATERS	Delphine BOULOT	Bruno LEFRANCOIS		
P X C A	P X C A	P X C A		

Adopte l'affectation du résultat 2022 du budget de la commune

3. Budget CCAS (71101)

Approbation du compte administratif et du compte de gestion 2022 du budget CCAS.

Le Compte Administratif 2022 se résume ainsi :

COMPTE ADMINISTRATIF 2022	FONCTIONNEMENT		TOTAL	INVESTISSEMENT		TOTAL
	Dépenses	Recettes		Dépenses	Recettes	
	Déficits	Excédents		Déficits	Excédents	
Excédent ou déficit reporté		24 431,44 €	24 431,44 €			0,00 €
Résultat exercice 2022	13 755,51 €	16 932,64 €	3 177,13 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
TOTAUX	13 755,51 €	41 364,08 €	27 608,57 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Résultats de clôture						27 608,57 €
Restes à réaliser						0,00 €

Soit un résultat global de + 27 608,57 €

Après en avoir délibéré, le conseil municipal de Trévières, à l'unanimité décide :

Mireille DUFOUR	Loïc PERIOT	Françoise DUSSERT- SARTHE	Frédéric FOSSEY	Françoise LE MARQUAND
P X C A	P X C A	P X C A	P X C A	P X C A
Gérald ROUSSEUW	Valérie TANQUEREL	Françoise LEBOULANGER	Laëtitia MOREAU	Martial LEGROS
P X C A	P X C A	P X C A	P X C A	P C A
Patrick WATERS	Delphine BOULOT	Bruno LEFRANCOIS		
P X C A	P X C A	P X C A		

Approuve le compte administratif 2022 du budget du CCAS

Le Receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2022, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qui lui ont été prescrites de passer dans ses écritures ;

le Compte de Gestion du Receveur laisse apparaître un excédent global de clôture de :

+ 27 608,57 €, identique à celui du Compte Administratif

Après en avoir délibéré, le conseil municipal de Trévières, à l'unanimité décide :

Mireille DUFOUR	Loïc PERIOT	Françoise DUSSERT- SARTHE	Frédéric FOSSEY	Françoise LE MARQUAND
P X C A	P X C A	P X C A	P X C A	P X C A
Gérald ROUSSEUW	Valérie TANQUEREL	Françoise LEBOULANGER	Laëtitia MOREAU	Martial LEGROS
P X C A	P X C A	P X C A	P X C A	P C A
Patrick WATERS	Delphine BOULOT	Bruno LEFRANCOIS		
P X C A	P X C A	P X C A		

Approuve le compte de gestion 2022 du budget du CCAS

Affectation du résultat

Le conseil municipal, constatant que le Compte Administratif présente :

En section de fonctionnement

. un résultat de clôture de l'exercice 2021

24 431,44 €

. un résultat positif pour l'exercice 2022

3 177,13 €

. soit un résultat de clôture de l'exercice 2022	27 608,57 €
En section d'investissement	
. un résultat de clôture de l'exercice 2021	0,00 €
. un résultat de l'exercice 2022	0,00 €
. soit un résultat de clôture de l'exercice 2022	0,00 €
Restes à réaliser	0,00 €
Soit un besoin de financement de la section investissement	0,00 €

Décide d'affecter ce résultat comme suit :

En section d'investissement de l'exercice 2023	
. Affectation en réserve (1068)	0,00 €
En section de fonctionnement de l'exercice 2022	
. le solde au compte 002 (Résultat reporté)	27 608,57 €

Après en avoir délibéré, le conseil municipal de Trévières, à l'unanimité décide :

Mireille DUFOUR	Loïc PERIOT	Françoise DUSSERT- SARTHE	Frédéric FOSSEY	Françoise LE MARQUAND
P X C A	P X C A	P X C A	P X C A	P X C A
Gérald ROUSSEUW	Valérie TANQUEREL	Françoise LEBOULANGER	Laëtitia MOREAU	Martial LEGROS
P X C A	P X C A	P X C A	P X C A	P C A
Patrick WATERS	Delphine BOULOT	Bruno LEFRANCOIS		
P X C A	P X C A	P X C A		

Adopte l'affectation du résultat 2022 du budget du CCAS

4. Budget Camping (71103)

Approbation du compte administratif et du compte de gestion 2022 du budget CAMPING.

Le Compte Administratif 2022 se résume ainsi :

COMPTE ADMINISTRATIF 2022	FONCTIONNEMENT		TOTAL	INVESTISSEMENT		TOTAL
	Dépenses	Recettes		Dépenses	Recettes	
	Déficits	Excédents		Déficits	Excédents	
Excédent ou déficit reporté		54 716,73 €	54 716,73 €			0,00 €
Résultat exercice 2022	138 859,14 €	115 727,62 €	-23 131,52 €	290 684,41 €	274 775,32 €	-15 909,09 €
TOTAUX	138 859,14 €	170 444,35 €	31 585,21 €	290 684,41 €	274 775,32 €	-15 909,09 €
Résultats de clôture						15 676,12 €
Restes à réaliser						0,00 €

Soit un résultat global de + 15 676,12 €

Après en avoir délibéré, le conseil municipal de Trévières, à l'unanimité décide :

Mireille DUFOUR	Loïc PERIOT	Françoise DUSSERT- SARTHE	Frédéric FOSSEY	Françoise LE MARQUAND
P X C A	P X C A	P X C A	P X C A	P X C A
Gérald ROUSSEUW	Valérie TANQUEREL	Françoise LEBOULANGER	Laëtitia MOREAU	Martial LEGROS
P X C A	P X C A	P X C A	P X C A	P C A
Patrick WATERS	Delphine BOULOT	Bruno LEFRANCOIS		
P X C A	P X C A	P X C A		

Approuve le compte administratif 2022 du budget du camping

Le Receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2022, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qui lui ont été prescrites de passer dans ses écritures ;

le Compte de Gestion du Receveur laisse apparaître un excédent global de clôture de :

+ 15 676,12 €, identique à celui du Compte Administratif

Après en avoir délibéré, le conseil municipal de Trévières, à l'unanimité décide :

Mireille DUFOUR	Loïc PERIOT	Françoise DUSSERT- SARTHE	Frédéric FOSSEY	Françoise LE MARQUAND
P X C A	P X C A	P X C A	P X C A	P X C A
Gérald ROUSSEUW	Valérie TANQUEREL	Françoise LEBOULANGER	Laëtitia MOREAU	Martial LEGROS
P X C A	P X C A	P X C A	P X C A	P C A
Patrick WATERS	Delphine BOULOT	Bruno LEFRANCOIS		
P X C A	P X C A	P X C A		

Approuve le compte de gestion 2022 du budget du camping

Affectation du résultat

Le conseil municipal, constatant que le Compte Administratif présente :

En section de fonctionnement

. un résultat de clôture de l'exercice 2021	54 716,73 €
. un résultat positif pour l'exercice 2022	- 23 131,52 €
. soit un résultat de clôture de l'exercice 2022	31 585,21 €

En section d'investissement

. un résultat de clôture de l'exercice 2021	0,00 €
. un résultat de l'exercice 2022	- 15 909,09 €
. soit un résultat de clôture de l'exercice 2022	- 15 909,09 €

Restes à réaliser

0,00 €

Soit un besoin de financement de la section investissement

15 909,09 €

Décide d'affecter ce résultat comme suit :

En section d'investissement de l'exercice 2023

. Affectation en réserve (1068)	15 909,09 €
---------------------------------	-------------

En section de fonctionnement de l'exercice 2022

. le solde au compte 002 (Résultat reporté)	15 676,12 €
---	-------------

Après en avoir délibéré, le conseil municipal de Trévières, à l'unanimité décide :

Mireille DUFOUR	Loïc PERIOT	Françoise DUSSERT- SARTHE	Frédéric FOSSEY	Françoise LE MARQUAND
P X C A	P X C A	P X C A	P X C A	P X C A
Gérald ROUSSEUW	Valérie TANQUEREL	Françoise LEBOULANGER	Laëtitia MOREAU	Martial LEGROS
P X C A	P X C A	P X C A	P X C A	P C A
Patrick WATERS	Delphine BOULOT	Bruno LEFRANCOIS		
P X C A	P X C A	P X C A		

Adopte l'affectation du résultat 2022 du budget du camping

5. Budget Station-Service (71104)

Approbation du compte administratif et du compte de gestion 2022 du budget STATION-SERVICE.

Le Compte Administratif 2022 se résume ainsi :

COMPTE ADMINISTRATIF 2022	FONCTIONNEMENT			TOTAL	INVESTISSEMENT			TOTAL
	Dépenses	Recettes	TOTAL		Dépenses	Recettes	TOTAL	
	Déficits	Excédents			Déficits	Excédents		
Excédent ou déficit reporté	3 486,17 €		-3 486,17 €		22 211,30 €	22 211,30 €		
Résultat exercice 2022	1 261 708,19 €	1 339 896,53 €	78 188,34 €	7 622,00 €	12 771,16 €	5 149,16 €		
TOTAUX	1 265 194,36 €	1 339 896,53 €	74 702,17 €	7 622,00 €	34 982,46 €	27 360,46 €		
Résultats de clôture							102 062,63 €	
Restes à réaliser							0,00 €	

Soit un résultat global de + 102 062,63 €

Après en avoir délibéré, le conseil municipal de Trévières, à l'unanimité décide :

Mireille DUFOUR	Loïc PERIOT	Françoise DUSSERT- SARTHE	Frédéric FOSSEY	Françoise LE MARQUAND
P X C A	P X C A	P X C A	P X C A	P X C A
Gérald ROUSSEUW	Valérie TANQUEREL	Françoise LEBOULANGER	Laëtitia MOREAU	Martial LEGROS
P X C A	P X C A	P X C A	P X C A	P C A
Patrick WATERS	Delphine BOULOT	Bruno LEFRANCOIS		
P X C A	P X C A	P X C A		

Approuve le compte administratif 2022 du budget de la Station-service

Le Receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2022, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qui lui ont été prescrites de passer dans ses écritures ;

le Compte de Gestion du Receveur laisse apparaître un excédent global de clôture de :

+ 102 062,63 €, identique à celui du Compte Administratif

Après en avoir délibéré, le conseil municipal de Trévières, à l'unanimité décide :

Mireille DUFOUR	Loïc PERIOT	Françoise DUSSERT- SARTHE	Frédéric FOSSEY	Françoise LE MARQUAND
P X C A	P X C A	P X C A	P X C A	P X C A
Gérald ROUSSEUW	Valérie TANQUEREL	Françoise LEBOULANGER	Laëtitia MOREAU	Martial LEGROS
P X C A	P X C A	P X C A	P X C A	P C A
Patrick WATERS	Delphine BOULOT	Bruno LEFRANCOIS		
P X C A	P X C A	P X C A		

Approuve le compte de gestion 2022 du budget de la station-service

Affectation du résultat

Le conseil municipal, constatant que le Compte Administratif présente :

En section de fonctionnement

. un résultat de clôture de l'exercice 2021	- 3 486,17 €
. un résultat positif pour l'exercice 2022	78 188,34 €
. soit un résultat de clôture de l'exercice 2022	74 702,17 €

En section d'investissement

. un résultat de clôture de l'exercice 2021	22 211,30 €
. un résultat de l'exercice 2022	5 149,16 €
. soit un résultat de clôture de l'exercice 2022	27 360,46 €

Restes à réaliser 0,00 €

Soit un besoin de financement de la section investissement 0,00€

Décide d'affecter ce résultat comme suit :

En section d'investissement de l'exercice 2023

. Affectation en réserve (1068) 0,00 €

En section de fonctionnement de l'exercice 2022

. le solde au compte 002 (Résultat reporté) 74 702,17 €

Après en avoir délibéré, le conseil municipal de Trévières, à l'unanimité décide :

Mireille DUFOUR	Loïc PERIOT	Françoise DUSSERT- SARTHE	Frédéric FOSSEY	Françoise LE MARQUAND
P X C A	P X C A	P X C A	P X C A	P X C A
Gérald ROUSSEUW	Valérie TANQUEREL	Françoise LEBOULANGER	Laëtitia MOREAU	Martial LEGROS
P X C A	P X C A	P X C A	P X C A	P C A
Patrick WATERS	Delphine BOULOT	Bruno LEFRANCOIS		
P X C A	P X C A	P X C A		

Adopte l'affectation du résultat 2022 du budget de la station-service

6. Taux d'imposition 2023

Le conseil municipal doit délibérer pour fixer les taux d'imposition 2023 :

	Taux 2014	Taux 2017	Taux 2021*	Taux 2023
Taxe foncière (bâti)	11,92 %	12,52 %	34,62 %	36.62%
Taxe foncière (non bâti)	22,00 %	23,10 %	23,10 %	25.10%
Taxe habitation	6,72 %	7,06 %	7,06 %	9.06%

* 2021 : taux départemental 22,10 + taux communal 12,52

Dans le cadre de la mise en œuvre de la réforme de la fiscalité directe locale et la suppression progressive de la taxe d'habitation pour les résidences principales, les communes sont compensées par le transfert de la part départementale de foncier bâti.

Teneur des discussions :

Madame le Maire souligne que les impôts n'ont pas augmenté depuis 2017 et que les charges de fonctionnement de la commune sont de plus en plus lourdes.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal de Trévières, à l'unanimité décide :

Mireille DUFOUR	Loïc PERIOT	Françoise DUSSERT- SARTHE	Frédéric FOSSEY	Françoise LE MARQUAND
P X C A	P X C A	P X C A	P X C A	P X C A
Gérald ROUSSEUW	Valérie TANQUEREL	Françoise LEBOULANGER	Laëtitia MOREAU	Martial LEGROS
P X C A	P C X A	P X C A	P X C A	P C A
Patrick WATERS	Delphine BOULOT	Bruno LEFRANCOIS		
P X C A	P X C A	P X C A		

- **Fixe les taux d'imposition 2023 selon le tableau ci-dessus.**

7. Subventions 2023

<u>Associations Trévières</u>	Demandes des associations	Proposé par la commission	Voté par le conseil municipal
AAPMA DES TROIS RIVIERES	pas de demande		
ADMR DE L'AURE ET DU LITTORAL	1 500 €	1.500€	1.500€
AMICALE DES ANCIENS COMBATTANTS	300 €	300€	300€
AMICALE SAPEURS POMPIERS	pas de demande		
APE ECOLE NOTRE-DAME	450 €	450€	450€
ASSOC LOISIRS POUR TOUS	pas de demande		/
ASSOC TREVIERE DANSES	pas de demande		/
ASSOCIATION ENFANT DO	200 €	INCOMPLET	
ASSOCIATION CINEMA LE NORMANDY	1 000 €		/
COMITE DE JUMELAGE TREVIERES STOCKE	700 €		/
COMITE DES FETES DE TREVIERES	pas de demande		/
ENER'GYM	100 €	100€	100€
LE REGAL LOCAL	pas de demande		/
MARAIS PAGE	pas de demande		/
PETANQUE TREVIEROISE	pas de demande	Pas de demande	/
SOL FA MARAIS DO	300 €	300€	300€
TENNIS CLUB DE TREVIERES	pas de demande		/
UCAT	600,00 €	500€	500€
UN TIERS-LIEU A TREVIERES	1 500 €		/
UNION SPORT DE TREVIERES	2 300 €	INCOMPLET	
<u>Associations locales hors Trévières</u>			
ADTLB	versée sans demande de l'association		500€
Amicale Cycliste de Bayeux	600 € + 250 € €	INCOMPLET	
STE SNSM-PORT BESSIN	versée sans demande de l'association		50€
<u>Etablissements scolaires</u>			
MFR Balleroy	2 élèves	40€ X2	80€
MFR Mortagne au Perche	1 élève	40€X1	40€
<u>Autres</u>			

LIGUE ENSEIGNEMENT 14	781 €		781€
AFM TELETHON	versée sans demande de l'association		500€
Voyage scolaire Ecole publique – Montmartin sur mer	17 élèves	40X17	680€
Voyage scolaire Collège – forêt de Brocéliande	9 élèves	40X9	360€
Voyage scolaire Collège – Angleterre 5 ^{ème}	9 élèves	40X9	360€
Voyage scolaire Collège – Angleterre 3 ^{ème}	10 élèves	40X10	400€
BAYEUX BESSIN Judo			650€
TOTAL			7.551€

Teneur des discussions :

Des échanges sur l'attribution de la subvention SNSM,

1- Abstention : F. FOSSEY

5- Contre : Patrick WATERS, Laetitia MOREAU, Gerald ROUSSEUW, Bruno LEFRANCOIS, Valérie TANQUEREL

Après en avoir délibéré, le conseil municipal de Trévières, à l'unanimité décide :

Mireille DUFOUR	Loïc PERIOT	Françoise DUSSERT- SARTHE	Frédéric FOSSEY	Françoise LE MARQUAND
P X C A	P X C A	P X C A	P X C A	P X C A
Gérald ROUSSEUW	Valérie TANQUEREL	Françoise LEBOULANGER	Laëtitia MOREAU	Martial LEGROS
P X C A	P X C A	P X C A	P X C A	P C A
Patrick WATERS	Delphine BOULOT	Bruno LEFRANCOIS		
P X C A	P X C A	P X C A		

- **Fixe le montant des subventions aux associations 2023 selon le tableau ci-dessus.**

8. Subvention « Fête de la BIO »

La fête de la Bio est organisée cette année à Formigny-la-Bataille. Les organisateurs sollicitent une subvention auprès de la mairie de Trévières pour les accompagner financièrement.

Teneur des discussions :

Delphine BOULOT demande si une demande de subvention va être faite à la commune de FORMIGNY LA BATAILLE, la réponse est oui.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal de Trévières, à la majorité décide :

Mireille DUFOUR	Loïc PERIOT	Françoise DUSSERT- SARTHE	Frédéric FOSSEY	Françoise LE MARQUAND
P X C A	P X C A	P X C A	P X C A	P X C A
Gérald ROUSSEUW	Valérie TANQUEREL	Françoise LEBOULANGER	Laëtitia MOREAU	Martial LEGROS
P X C A	P X C A	P X C A	P X C A	P C A
Patrick WATERS	Delphine BOULOT	Bruno LEFRANCOIS		
P X C A	P C A X	P X C A		

- **Décide de verser une subvention aux organisateurs de « La fête de la bio » ; le montant est fixé à : 300 €**

9. Budget culture et évènements 2023

Dépenses prévisionnelles	Montant
Festival patrimoine et Nature	4 700 €
Fête de la Musique	1 500 €
Patrimoine et Cinéma	2 400 €
Feu artifice Saint Exupère	3 000 €
Festival de la Pomme	6 600 €
Orchestre Basse-Normandie	1 800 € à 3960 €
Réceptions mairie (vernissages, vin d'honneur etc.)	2 500 €
Gerbes fleurs	900 €
Repas des aînés	5 000 €
Noël de enfants et des aînés	

Teneur des discussions :

Dans les dépenses, il a été évoqué l'animation de "la rue aux enfants"

Après en avoir délibéré, le conseil municipal de Trévières, à l'unanimité décide :

Mireille DUFOUR	Loïc PERIOT	Françoise DUSSERT- SARTHE	Frédéric FOSSEY	Françoise LE MARQUAND
P X C A	P X C A	P X C A	P X C A	P X C A
Gérald ROUSSEUW	Valérie TANQUEREL	Françoise LEBOULANGER	Laëtitia MOREAU	Martial LEGROS
P X C A	P X C A	P X C A	P X C A	P C A
Patrick WATERS	Delphine BOULOT	Bruno LEFRANCOIS		
P X C A	P X C A	P X C A		

- Fixe le budget pour la culture et les événements communaux 2023 à 30 000€ (animations CCAS incluses).

10. Terrain du clos Fournier

Le terrain communal situé au clos Fournier est en vente depuis 07/2022. Les retours suite aux visites effectuées révèlent un prix de vente trop élevé.

Teneur des discussions :

La configuration du terrain et l'accessibilité nécessitent la révision de la valeur du terrain. Les membres du Conseil Municipal partagent tous le même avis.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal de Trévières, à l'unanimité décide :

Mireille DUFOUR	Loïc PERIOT	Françoise DUSSERT- SARTHE	Frédéric FOSSEY	Françoise LE MARQUAND
P X C A	P X C A	P X C A	P X C A	P X C A
Gérald ROUSSEUW	Valérie TANQUEREL	Françoise LEBOULANGER	Laëtitia MOREAU	Martial LEGROS
P X C A	P X C A	P X C A	P X C A	P C A
Patrick WATERS	Delphine BOULOT	Bruno LEFRANCOIS		
P X C A	P X C A	P X C A		

- Décide de fixer le prix de vente du terrain à 45.000€

11. Vente de la ferme du Danu

Conformément à la délibération prise le 25 janvier 2023 (DCM 2023-10), des estimations ont été sollicitées auprès de professionnels de l'immobilier pour définir le prix de mise en vente de la ferme du Danu à Mosles.

SAFTI 780 000 à 800 000 €

IAD 800 000 à 840 000 €

Maître BLOCHE 930 000 €

Teneur des discussions :

Valérie TANQUEREL s'étonne de la proposition de l'estimation, (supérieure à celle du notaire)

Après en avoir délibéré, le conseil municipal de Trévières, à l'unanimité décide :

Mireille DUFOUR	Loïc PERIOT	Françoise DUSSERT- SARTHE	Frédéric FOSSEY	Françoise LE MARQUAND
P X C A	P X C A	P X C A	P X C A	P X C A
Gérald ROUSSEUW	Valérie TANQUEREL	Françoise LEBOULANGER	Laëtitia MOREAU	Martial LEGROS
P X C A	P X C A	P X C A	P X C A	P C A
Patrick WATERS	Delphine BOULOT	Bruno LEFRANCOIS		
P X C A	P X C A	P X C A		

- De fixer le prix de mise en vente de la ferme du Danu (ferme + terres) à 980.000€

12. Acquisition de terrain pour la zone de fraîcheur

Afin de poursuivre le projet de création d'un îlot de fraîcheur en cœur de bourg, il est nécessaire de faire l'acquisition du terrain envisagé (parcelle AD 65 d'environ 3 000 m²).

Après en avoir délibéré, le conseil municipal de Trévières, à l'unanimité décide :

Mireille DUFOUR	Loïc PERIOT	Françoise DUSSERT- SARTHE	Frédéric FOSSEY	Françoise LE MARQUAND
P X C A	P X C A	P X C A	P X C A	P X C A
Gérald ROUSSEUW	Valérie TANQUEREL	Françoise LEBOULANGER	Laëtitia MOREAU	Martial LEGROS
P X C A	P X C A	P X C A	P X C A	P C A
Patrick	Delphine	Bruno		

WATERS				BOULOT				LEFRANCOIS			
P	X	C	A	P	X	C	A	P	X	C	A

- D'autoriser Madame le Maire à engager des négociations avec les propriétaires du terrain pour la création d'une zone de fraîcheur.

13. Eglise : devis et demandes de subventions

L'église nécessite des travaux d'envergure pour restaurer plusieurs éléments du bâtiment. Un devis de l'entreprise **CONRAUD** est joint à la présente note de synthèse. Il s'élève à **87 892,03 € TTC (73 243,36 € HT)** et a été transmis par la DRAC à la Conservation régionale des Monuments Historiques. La DRAC a donné son accord, nous devons attendre le retour de la CRMH.

A ces travaux de maçonnerie s'ajoutent des travaux de charpente :

Devis Clément FUSEE 3 625 € HT soit 3 987,50 € TTC

et de couverture :

Sylvain BATAILLE 3 992,85 € HT soit 4 791,42 € TTC + FRANCOIS échafaudage 3 807 € HT soit 4 568,40 € TTC – TOTAL 7 799,85 € HT soit 9 359,82 € TTC

GUILLOUF Stéphane 4 938,97 € HT soit 5 926,77 € TTC (échafaudage inclus)

La recherche de financements publics et privés permettra d'accompagner la collectivité pour la restauration de l'église.

Teneur des discussions :

Patrick WATERS regrette que le couvreur retenu ne soit pas un artisan de Trévières.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal de Trévières, à la majorité décide :

Mireille DUFOUR	Loïc PERIOT	Françoise DUSSERT- SARTHE	Frédéric FOSSEY	Françoise LE MARQUAND
P X C A	P X C A	P X C A	P X C A	P X C A
Gérald ROUSSEUW	Valérie TANQUEREL	Françoise LEBOULANGER	Laëtitia MOREAU	Martial LEGROS
P X C A	P X C A	P X C A	P C A X	P C A
Patrick WATERS	Delphine BOULOT	Bruno LEFRANCOIS		
P C A X	P X C A	P X C A		

- D'Autoriser Madame le Maire à solliciter le soutien financier de l'Etat (DETR/DSIL), de la Région, du Département et de tout autre organisme susceptible de participer au financement du projet de restauration de l'église ; inscrire les dépenses au BP 2023 en retenant les devis de l'entreprise **CONRAUD (73 243,36 € HT soit 87 892,03 € TTC)** Clément FUSEE (3 625 € HT soit 3 987,50 € TTC) et Stéphane **GUILLOUF (4 938,97 € HT soit 5 926,77 € TTC)**

14. Agence postale communale : devis des travaux

Plusieurs devis ont été demandés pour réaliser des travaux nécessaires à l'implantation de l'agence postale communale au sein de la mairie.

Le devis de l'entreprise MOUTON pour les travaux de maçonnerie s'élève à 3 024 € HT soit 3 628,80 € TTC.

Le devis de l'entreprise LEFRANCOIS pour les travaux de maçonnerie et menuiserie s'élève à 11 316,88 € HT soit 13 580,02 € TTC.

Teneur des discussions :

- Pour raison personnelle Bruno LEFRANCOIS, demande à ne pas participer au vote

- Manque les devis d'électricité ; peinture et sol et les devis de caméras de surveillance qui seront présentés lors du prochain CM.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal de Trévières, à l'unanimité décide :

Mireille DUFOUR	Loïc PERIOT	Françoise DUSSERT- SARTHE	Frédéric FOSSEY	Françoise LE MARQUAND
P X C A	P X C A	P X C A	P X C A	P X C A
Gérald ROUSSEUW	Valérie TANQUEREL	Françoise LEBOULANGER	Laëtitia MOREAU	Martial LEGROS
P X C A	P X C A	P X C A	P X C A	P C A
Patrick WATERS	Delphine BOULOT	Bruno LEFRANCOIS		
P X C A	P X C A	P C A		

- D'Accepter le devis de l'entreprise **LEFRANCOIS (11 316,88 € HT soit 13 580,02 € TTC)**, et autoriser Madame le Maire à les signer ainsi que tous les documents nécessaires à la réalisation de ces travaux ; inscrire la dépense au BP 2023.

15. Audit énergétique du bâtiment de la Poste : devis et demande de subvention

Des devis ont été demandés à 4 bureaux d'étude pour la réalisation d'un audit énergétique du bâtiment de la Poste. 2 bureaux ont répondu :

NEPSEN 4 900 € HT soit 5 880 € TTC + plans 700 € HT soit 840 € TTC TOTAL 5 600 € HT soit 6 720 € TTC
ALBEO 1 850 € HT soit 2 220 € TTC

Teneur des discussions :

Le bureau ALBEO a été retenu pour la réalisation de l'audit énergétique (devis moins cher)

Après en avoir délibéré, le conseil municipal de Trévières, à l'unanimité décide :

Mireille DUFOUR	Loïc PERIOT	Françoise DUSSERT- SARTHE	Frédéric FOSSEY	Françoise LE MARQUAND
P X C A	P X C A	P X C A	P X C A	P X C A
Gérald ROUSSEUW	Valérie TANQUEREL	Françoise LEBOULANGER	Laëtitia MOREAU	Martial LEGROS
P X C A	P X C A	P X C A	P X C A	P X C A
Patrick WATERS	Delphine BOULOT	Bruno LEFRANCOIS		
P X C A	P X C A	P X C A		

- **D'Accepter le devis du bureau d'étude ALBEO (1 850 € HT soit 2 220 € TTC) ; et autorise Madame le Maire à le signer ainsi que tous les documents nécessaires à cette acquisition ; autoriser Madame le Maire à solliciter une aide financière auprès du SDEC Energie**

16. Capture de pigeons : devis

Les pigeons endommagent les gouttières de la Poste et de la salle des fêtes et salissent les trottoirs quotidiennement. Malgré les interventions régulières des services techniques, les trottoirs sont sales en permanence et posent des problèmes de salubrité.

Des devis ont été demandés pour procéder à la capture des pigeons :

- AVIPUR 1 800 € HT soit 2 160 € TTC
- NGAN 1 890 € HT soit 2 268 € TTC

Teneur des discussions :

C'est le devis AVIPUR qui a été retenu. Des pics seront posés

Après en avoir délibéré, le conseil municipal de Trévières, à l'unanimité décide :

Mireille DUFOUR	Loïc PERIOT	Françoise DUSSERT- SARTHE	Frédéric FOSSEY	Françoise LE MARQUAND
P X C A	P X C A	P X C A	P X C A	P X C A
Gérald ROUSSEUW	Valérie TANQUEREL	Françoise LEBOULANGER	Laëtitia MOREAU	Martial LEGROS
P X C A	P X C A	P X C A	P X C A	P C A
Patrick WATERS	Delphine BOULOT	Bruno LEFRANCOIS		
P X C A	P X C A	P X C A		

- **D'Accepter le devis d'AVIPUR (1 800 € HT soit 2 160 € TTC) ; et autoriser Madame le Maire à le signer ainsi que tous les documents nécessaires à cette prestation.**

17. Marquage des passages piétons : devis

Les passages piétons doivent être refaits.

Des devis ont été demandés à l'entreprise SIGNATURE qui propose 2 solutions :

- Marquage peinture 3 043,80 € HT soit 3 652,56 € TTC
- Marquage enduit à froid 5 532,30 € HT soit 6 638,76 € TTC

Teneur des discussions :

Après comparaison sur des travaux déjà réalisés sur la commune c'est l'enduit à froid qui a été retenu.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal de Trévières, à l'unanimité décide :

Mireille DUFOUR	Loïc PERIOT	Françoise DUSSERT- SARTHE	Frédéric FOSSEY	Françoise LE MARQUAND
P X C A	P X C A	P X C A	P X C A	P X C A
Gérald ROUSSEUW	Valérie TANQUEREL	Françoise LEBOULANGER	Laëtitia MOREAU	Martial LEGROS
P X C A	P X C A	P X C A	P X C A	P C A
Patrick WATERS	Delphine BOULOT	Bruno LEFRANCOIS		
P X C A	P X C A	P X C A		

- D'Accepter la solution du marquage enduit à froid (5 532,30 € HT soit 6 638,76 € TTC) ; et, autoriser Madame le Maire à signer le devis et tous les documents nécessaires à la réalisation des travaux.

18. Balayage de voirie : devis

Les trottoirs en béton désactivé nécessitent un entretien régulier.

Des devis ont été demandés pour procéder au nettoyage et au décapage écologique des trottoirs :

- VOIRIES Services 1170 € HT la 1^{ère} journée, 910 € les suivantes temps estimé 4 jours

Teneur des discussions :

Le conseil municipal propose de faire un essai sur une journée et demande un devis pour nettoyer le devant de la mairie et de l'église.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal de Trévières, à l'unanimité décide :

Mireille DUFOUR	Loïc PERIOT	Françoise DUSSERT- SARTHE	Frédéric FOSSEY	Françoise LE MARQUAND
P X C A	P X C A	P X C A	P X C A	P X C A
Gérald ROUSSEUW	Valérie TANQUEREL	Françoise LEBOULANGER	Laëtitia MOREAU	Martial LEGROS
P X C A	P X C A	P X C A	P X C A	P C A
Patrick WATERS	Delphine BOULOT	Bruno LEFRANCOIS		
P X C A	P X C A	P X C A		

- D'accepter le devis de VOIRIES Services (1170 € HT la 1^{ère} journée, 910 € les suivantes) ; et autoriser Madame le Maire à le signer ainsi que tous les documents nécessaires à cette prestation.

19. Eco-pâturage : devis

Nous avons reçu le devis pour le renouvellement de la prestation d'éco-pâturage proposée depuis 2 ans par MIDGARD à Longueville.

Cette année, un atelier découverte éco-pâturage pour les petits des écoles sera compris dans la prestation.

Ce devis s'élève à 960 € TTC.

Teneur des discussions :

Le sujet fait débat, le devis demandé semble élevé, il va être demandé à M. LE MOAL de revoir son tarif. Il est également proposé de communiquer via les réseaux pour trouver une personne intéressée pour nourrir des moutons. Le point est reporté au prochain conseil municipal.

20. Récupérateurs eaux de pluie : subvention et acceptation des devis

Suite à notre demande auprès de l'Agence de l'Eau, nous avons obtenu une subvention de 9 600 €.

Le plan de financement s'établit donc ainsi :

Dépenses	Montant en € HT	Recettes	Montant
Récupérateurs eau de pluie – devis Agri Bessin	8 820,00	Agence de l'Eau	9 600,00
Dalles béton		Fonds propres communaux	4 080,00
Devis LEFRANCOIS	9 364,00		
Devis MOUTON	4 500,00		
Devis MOUTON – variante dalle caserne	2 110,00		
Travaux de couverture	360,00		
TOTAL moins disant	13 680,00		13 680,00

Teneur des discussions :

Les membres du Conseil Municipal valident l'achat de 3 récupérateurs d'eau et le lieu de l'implantation sera défini au prochain conseil municipal.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal de Trévières, à l'unanimité décide :

Mireille DUFOUR	Loïc PERIOT	Françoise DUSSERT- SARTHE	Frédéric FOSSEY	Françoise LE MARQUAND
P X C A	P X C A	P X C A	P X C A	P X C A
Gérald ROUSSEUW	Valérie TANQUEREL	Françoise LEBOULANGER	Laëtitia MOREAU	Martial LEGROS
P X C A	P X C A	P X C A	P X C A	P C A
Patrick WATERS	Delphine BOULOT	Bruno LEFRANCOIS		
P X C A	P X C A	P X C A		

- De retenir le devis pour les 3 récupérateurs d'eaux de pluie (8 820,00 € HT)

- D'Autoriser Madame le Maire à signer le devis ainsi que tous les documents nécessaires à la réalisation de ces travaux.

21. Remboursement de Madame BOULOT

Madame BOULOT a fait l'acquisition de graisse (5,61 €) pour la préparation de la soupe à la graisse du Festival Patrimoine et Nature et a commandé sur internet les photos des participants au concours (17,77 €) + ingrédients pour réalisation de la bouillie de sarrasin (13,10 €).

Après en avoir délibéré, le conseil municipal de Trévières, à l'unanimité décide :

Mireille DUFOUR	Loïc PERIOT	Françoise DUSSEY- SARTHE	Frédéric FOSSEY	Françoise LE MARQUAND
P X C A	P X C A	P X C A	P X C A	P X C A
Gérald ROUSSEUW	Valérie TANQUEREL	Françoise LEBOULANGER	Laëtitia MOREAU	Martial LEGROS
P X C A	P X C A	P X C A	P X C A	P C A
Patrick WATERS	Delphine BOULOT	Bruno LEFRANCOIS		
P X C A	P X C A	P X C A		

- D'Accepter le remboursement des 36.48 € à Madame BOULOT

22. Isigny Omaha Intercom : conventions de mise à disposition de moyens et de personnel

Isigny-Omaha Intercom a augmenté le montant horaire du remboursement des heures effectuées par les agents communaux mis à disposition :

- pour la voirie communale : 33 € / heure
- pour les bâtiments intercommunaux : 22 € / heure

Après en avoir délibéré, le conseil municipal de Trévières, à l'unanimité décide :

Mireille DUFOUR	Loïc PERIOT	Françoise DUSSEY- SARTHE	Frédéric FOSSEY	Françoise LE MARQUAND
P X C A	P X C A	P X C A	P X C A	P X C A
Gérald ROUSSEUW	Valérie TANQUEREL	Françoise LEBOULANGER	Laëtitia MOREAU	Martial LEGROS
P X C A	P X C A	P X C A	P X C A	P C A
Patrick WATERS	Delphine BOULOT	Bruno LEFRANCOIS		
P X C A	P X C A	P X C A		

- Autorise Madame le Maire à signer les avenants avec Isigny-Omaha Intercom.

23. Compte-rendu des commissions communales

- Commission tourisme du 21/03/2022
- Commission Culture 21 /03/ 2023
- Commission finances 23 /03/2023

24. Questions diverses

- Invitation à l'anniversaire de M. GAUTREAU (100 ans) le 15 avril à 14h30 à la mairie de TREVIERES
- Ville Amie des Aînés : le 06/04/2023 réunion publique à la salle des fêtes
- Aire de lavage du centre de secours : Les travaux sont commencés
- Restitution : Accord pour deux bornes à recharge rapide, elles seront installées en 2023 et financées à 100% par le SDEC.

▪ Quelques dates :

Du 14 au 23/04 : exposition de peinture – vernissage le 14 à 18h00

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h32
La prochaine réunion est fixée au Mardi 11/04/2023 à 20h00

Liste des délibérations du conseil municipal prises lors de cette séance :

- Budget commune (71100) :
Approbation du compte administratif 2022
Approbation du compte de gestion 2022
Affectation de résultat

- 32. Budget CCAS (71101) :
 Approbation du compte administratif 2022
 Approbation du compte de gestion 2022
 Affectation de résultat
- 33. Budget camping (71103) :
 Approbation du compte administratif 2022
 Approbation du compte de gestion 2022
 Affectation de résultat
- 34. Budget station-service (71104) :
 Approbation du compte administratif 2022
 Approbation du compte de gestion 2022
 Affectation de résultat
- 35. Taux d'imposition 2023
- 36. Subventions aux associations
- 37. Subvention « Fête de la Bio »
- 38. Budget culture et événements 2023
- 39. Terrain du clos Fournier
- 40. Vente de la ferme du Danu
- 41. Acquisition de terrain pour l'ilot de fraîcheur
- 42. Eglise : devis et demandes de subvention
- 43. Agence postale communale : devis
- 44. Audit énergétique du bâtiment de la Poste : devis et demande de subvention
- 45. Capture de pigeons : devis
- 46. Marquage des passages piétons : devis
- 47. Balayage de voirie : devis
- 48. Récupérateurs eaux de pluie : subvention et acceptation des devis
- 49. Remboursement de Madame BOULOT
- 50. Isigny Omaha Intercom : conventions de mise à disposition de moyens et de personnel

Signature du Président et du secrétaire de séance :

